



Strasbourg le 22 septembre 2017

CDL-JD-OJ(2017)001ann
Or. Angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE
(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 5 octobre 2017 de 15h00 à 16h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Ukraine**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2017\)020](#)) sur le projet de loi sur les tribunaux anticorruption et le projet de loi sur la spécialisation des juges pour les infractions liées à la corruption ([CDL-REF\(2017\)035](#) et [036](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Anastas, de M. Sorensen et de Mme Suchocka ainsi que de M. James Hamilton et de M. George Papuashvili (experts de la Commission de Venise) et de M. Rainer Hornung (expert du GRECO).

3. Bulgarie

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2017\)026](#)) sur la loi de la Bulgarie sur le système judiciaire ([CDL-REF\(2017\)034](#) et [040](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Baramidze, de M. Barrett, de M. Kuijer et de M. Neppi Modona.

4. Arménie

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2017\)025](#)) sur le projet de code judiciaire de l'Arménie ([CDL-REF\(2017\)030](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2017\)033](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Esanu, de M. Hirschfeldt, de M. Neppi Modona et de M. Varga.

5. Autres questions